

d'aller aux sources, ils constateront qu'il s'est dépensé plus d'argent et qu'il s'est fait plus d'immobilisations en ce qui a trait aux travaux publics et aux parcs nationaux de l'Est qu'en toute autre période comparable de notre histoire. Le secrétaire d'État est de mon avis et tout semble indiquer que ce ne sont pas les fonds qui feront défaut.

Je suis heureux qu'il en soit ainsi, mais pourquoi alors le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales vient-il me dire que la division des parcs ne donnera pas suite au modeste projet concernant la construction d'un chalet de golf, au coût d'environ \$150,000 dans le parc national des hautes terres du Cap-Breton? Cette entreprise créerait des emplois et favoriserait la venue de touristes dans la région. Le tourisme rapporterait et l'entreprise serait utile à la longue. Je suis persuadé que nous pouvons compter sur l'appui de mon collègue du Cap-Breton, le ministre du Travail (M. MacEachen), dans la circonscription duquel se trouve le parc en question. Comme je sais qu'il désire vivement voir tout le monde travailler le plus tôt possible, j'ose croire qu'il voudra bien se présenter au Conseil du Trésor et insister, plaider, ordonner, commander, faire tout ce qu'il pourra, afin que l'on remette à l'étude cette petite entreprise de construction dans le parc national des hautes terres du Cap-Breton. Si on se rend à cette demande, on agira conformément à ce qu'a déclaré le secrétaire d'État, en des phrases si éloquentes, savoir qu'on donnerait suite à la chose et que l'on dépenserait vraiment plus de 100 millions de dollars. Nous osons croire que cette déclaration aura d'heureux résultats.

Il y a un autre point que je voudrais mentionner, c'est la date d'expiration dont plusieurs honorables députés ont parlé. Le secrétaire d'État a déclaré, comme on le voit à la page 1332 du hansard:

On ne songeait pas à créer un nouvel organisme permanent de l'État, mais plutôt à faire des progrès rapides.

J'en ai fait mention dans mes observations antérieures.

C'est à cette idée que nous essayons de donner suite dans la présente modification. C'est pourquoi on a jugé qu'une période de six ans serait appropriée.

Je demande aujourd'hui au secrétaire d'État si, tout au fond de lui-même, il estime réellement que l'Office d'expansion économique de la région atlantique doit fermer ses portes le 24 janvier 1969? Le croit-il vraiment? Pense-t-il sincèrement qu'en si peu de temps, nous aurons accompli tout ce qu'il faut pour amener nos provinces Maritimes au niveau économique des autres régions du Canada? S'il en était convaincu, je ne saurais le comprendre. Je remarque que l'Office n'existera

[M. Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria).]

que jusqu'au 24 janvier 1969. Écossais d'origine, je sais que le 25 janvier est l'anniversaire de naissance de Robert Burns, et il me semble que la date serait mal choisie pour laisser expirer l'Office. En fait, je ne vois pas de date qui convienne...

J'espère que le secrétaire d'État (M. Pickersgill) voudra bien répondre à mes brèves observations. Compte tenu des événements qui, d'après lui, se déroulent actuellement, et à la lumière de mon évocation de Robert Burns, puis-je lui signaler les vers suivants de notre grand poète:

A wad some Power the giftie gie us
To see oursels as ithers see us!

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre! Je dois avertir la Chambre qu'en prenant la parole, le secrétaire d'État mettra fin au débat.

M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Albert): Avant que le ministre termine le débat, je voudrais formuler quelques commentaires. Je n'entends pas prononcer de discours. Je crois comprendre que cet après-midi l'un des députés d'Halifax a parlé d'une enquête menée par l'Office sur la navigation d'hiver sur le Saint-Laurent. Je veux tout simplement indiquer que le problème m'intéresse et exprimer l'espoir qu'en répondant, ce soir, ou plus tard, le ministre nous fournira un rapport à jour sur les progrès réalisés en ce qui concerne le projet. En effet, ce projet est essentiel. Je sais que les représentants d'Halifax s'y intéressent, tout comme moi-même.

Je tiens à redire les sentiments de mes collègues de ce côté-ci de la Chambre. Sans doute, j'approuve le principe directeur du bill, mais je souscris cependant aux réserves qu'ils ont formulées.

L'hon. J. W. Pickersgill (secrétaire d'État): Je suis gré au député de Saint-Jean-Albert (M. Bell) d'avoir soulevé la question des projets dont le gouvernement précédent a chargé l'Office. Ces projets sont en voie de réalisation. J'ai indiqué à l'Office qu'il devait poursuivre les travaux déjà commencés. Je crois qu'il serait un peu trop tôt pour dire où en est cette enquête, mais elle va bon train. C'est l'honorable député de Victoria-Carleton (M. Flemming) qui en a été l'instigateur, alors qu'il était comptable de l'Office devant le Parlement. L'Office a fait quelques travaux préliminaires, mais, comme le champ est très vaste, on ne saurait s'attendre que son enquête progresse à vive allure, étant donné surtout que le sujet prête quelque peu à controverse.

Je ne crois pas que l'aimable député de Cap-Breton-Nord et Victoria (M. Muir) compte vraiment que je vais diriger le ministère du Nord canadien. Je vais le laisser